



De l'État d'urgence à l'état de guerre

Alain Coldefy | Amiral (2S). Président du Comité d'études de défense nationale et directeur de la *Revue Défense Nationale*.

L'État Islamique vient de franchir ce vendredi noir une étape dans la violence en portant la guerre sur notre territoire. L'État Islamique n'a rien inventé dans la terreur. D'autres dictatures ont laissé une signature de sang dans l'histoire. Elles ont toutes, sans aucune exception, été réduites à néant par elles-mêmes ou quand les forces démocratiques se sont unies pour faire respecter les droits de l'homme et de la femme, faire respecter la liberté de penser et de s'exprimer, la liberté de communiquer et de se déplacer, bref faire respecter l'être humain. C'est parfois long, c'est toujours difficile.

Pour cela il faut agir, et vite, au-delà de la compassion et de l'émotion.

Il importe en premier lieu désormais de ne plus parler de *Daech* car cet acronyme, dans la guerre de communication qui est en cours, a certes une connotation terroriste qui s'affirme chaque jour aux yeux et aux oreilles du monde entier, mais il ne caractérise pas suffisamment celui qui s'est déclaré être notre ennemi.

Ceux qui ont tué pour tuer se réclament en effet d'un « État », autoproclamé en lieu et place de l'Irak dès 2006 et auto-qualifié en 2014 de Califat sur un territoire qui va de Mossoul en Irak à Rakka en Syrie.

Ceux qui ont tué pour tuer qualifient cet État d'« Islamique ». Ceux qui ont tué pour tuer doivent être qualifiés comme ils le revendiquent eux-mêmes. Le qualificatif d'islamique n'est pas unique dans le monde de 2015. Plusieurs républiques islamiques sont reconnues au plan international, dont l'Iran, la Mauritanie, la Pakistan, l'Afghanistan. Mais aucune de ces républiques n'affiche une volonté de destruction finale de tous les autres humains.

Pour être complet, il faut rappeler que d'autres régimes ont de par leur constitution une religion d'État, que dans ce classement toutes les religions sont représentées sur la planète, et que l'extermination de tous les autres n'est pas inscrite dans leur Constitution.

Nous sommes donc en guerre contre un adversaire qui veut nous éliminer jusqu'au dernier sur notre propre sol.

Cette situation unique dans notre histoire récente appelle des décisions extrêmement graves. C'est en cours avec la déclaration d'état d'urgence et la



fermeture temporaire des frontières. Nul ne peut préjuger des décisions à venir évidemment.

Rappelons cependant qu'il existe dans la gradation des mesures prévues par la Constitution – et plus précisément l'article 36 – une étape ultime avant la déclaration de guerre – article 35, celle de l'état de siège qui transfère des pouvoirs de police de l'autorité civile à l'autorité militaire, dans un cadre d'ailleurs précis. Cette arme de dissuasion doit pour le moment le rester, c'est le seul commentaire que nous ferons ce jour.

Pour rester dans son domaine de légitimité, la question que pose la *Revue Défense Nationale* à ses auteurs et à ses lecteurs est désormais celle de la stratégie globale à adopter et plus particulièrement celle de la stratégie militaire qui en constitue un des piliers.

La *Revue* a pour thème central du numéro de décembre 2015, à paraître, une réflexion intellectuelle sur la stratégie et le débat stratégique en France. Et le comité de rédaction avait prévu de mettre le débat de janvier sur la problématique de l'armée et du territoire national.

Nous sommes au cœur du sujet. Nul doute que les événements du 13 novembre seront analysés finement à l'aune de cette problématique.

Quelques pistes peuvent esquisser un cadre de débat utile aux décideurs politiques et militaires, auquel la *RDN* apportera sa contribution.

La première est celle de la capacité réelle de l'armée au sens large à assurer une mission nouvelle et terriblement contraignante en moyens humains pour l'Armée de terre.

Nous n'aurons pas la cruauté de rappeler les déclarations inconséquentes de 1991 sur les dividendes de la paix qui ont enclenché un processus constant de diminution des ressources allouées par notre pays à la défense de son territoire et de ses concitoyens. Si notre armée est aujourd'hui la plus efficace en Europe, toutes capacités confondues, elle le doit à elle-même, à sa capacité de réforme inégalée dans le pays et à des missions régulièrement rabotées dans leur ambition et focalisées sur la projection hors du territoire national. La remontée en puissance est possible, elle est dans le temps long mais elle nécessite, si elle est retenue, des décisions immédiates d'une autre ampleur que la réduction partielle et provisoire de la pente de diminution des effectifs.

La deuxième est celle de la suspension du service militaire. Les Français de moins de trente-six ans n'ont pas servi leur pays sous l'uniforme et sous la forme de cet impôt du temps bien particulier. Faut-il revenir en arrière, même temporairement, alors que les casernes ont été vendues, les cadres professionnels affectés au service militaire supprimés, et les hôpitaux fermés ?



La troisième est celle du rôle de l'Armée sur le territoire.

Dans la situation actuelle, situation normale du temps de paix, le ministère de l'Intérieur a la responsabilité de la sécurité du territoire et l'exerce en particulier par l'intermédiaire des préfets. C'est le tripode renseignement, police, justice des lois ordinaires qui doit à mon sens, mais on peut en discuter, le rester pour lutter contre le terrorisme.

Certains ont cependant déjà fait un rapprochement rapide entre une bataille de Paris, de Marseille ou de Lyon et ce que l'on a appelé la bataille d'Alger, enseignée dans les écoles militaires américaines.

Mais nous sommes dans une situation de « rupture » qui doit nourrir le débat que la *Revue* avait prévu très prochainement.

Le quatrième est celui de la coopération internationale, en particulier avec nos voisins proches, alors que la débâcle des institutions européennes n'incite pas à l'optimisme. Or le problème des migrants (peu de femmes et d'enfants qui viendront bien un jour) est dans une certaine mesure un des ingrédients de la solution ou de l'échec. Que faire, avec qui et sur quelles bases ?

En janvier nous avons exprimé notre émotion et apprécié le soutien de la quasi-totalité de la communauté internationale au coude-à-coude dans les rues de la capitale. Aujourd'hui cette émotion est identique, mais l'heure de l'action n'attend plus.